



« Groupes qualité » : une région mobilisée en faveur de la qualité des soins

Dossier de presse

Le mercredi 23 novembre 2011 à 11h30

-

URPS Médecins de Bretagne
25 rue Saint-Hélier
35 000 RENNES

Contact Presse

Aurélien ROBERT
Tel. : 02 22 06 72 64
Mail : aurelien.robert@ars.sante.fr



➔ Initiative Bretonne, le projet « Groupes Qualité » est né en 2001. Il résulte d'un partenariat fort entre l'Assurance Maladie et les représentants des médecins libéraux, tous soucieux d'améliorer la qualité des soins. Fort de résultats probants, il a été progressivement déployé dans huit autres régions.

Aujourd'hui, les partenaires s'adaptent à leur environnement institutionnel et concluent une nouvelle convention de partenariat qui confortera le développement des « Groupes qualité » en Bretagne.

Des nouvelles modalités de partenariat

➔ Une nouvelle convention de partenariat

Le projet « Groupes Qualité » est une initiative bretonne issue d'un partenariat fort entre l'assurance maladie et les représentants des médecins libéraux (URPS médecins), reconnu facteur de réussite dans le développement de la démarche.

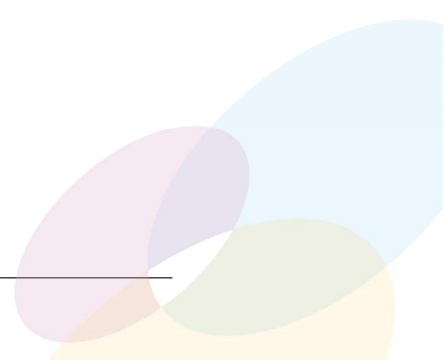
Aujourd'hui, les évolutions institutionnelles engendrées par la loi HPST permettent de renforcer le partenariat existant avec la participation de l'ARS.

Pour sceller ce nouveau partenariat, une convention est conclue entre l'Assurance Maladie, l'URPS médecins généralistes, l'association APIMED et l'ARS.

Cette nouvelle convention est l'occasion pour les 4 partenaires de réaffirmer leur intérêt commun sur pour la qualité des pratiques et l'efficience des soins.

➔ Les partenaires

- APIMED Bretagne est l'association des professionnels de santé libéraux qui s'inscrivent dans la démarche Groupes qualité. Le rôle de cette association consiste à veiller au respect du cahier des charges dans chaque étape du projet : la constitution des groupes, la participation au choix des thèmes proposés aux groupes, le suivi budgétaire....Elle est le relais entre les groupes de médecins et les instances régionales de pilotage.
- L'URPS Médecins de Bretagne est l'association représentative de l'ensemble des médecins libéraux de la région. A l'initiative du projet, son rôle est notamment de fédérer les acteurs de terrain autour de cette démarche.
- L'Assurance Maladie de Bretagne et l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, respectivement fondateur et financeur de la démarche, apportent un accompagnement méthodologique dans le fonctionnement du projet.



Une démarche singulière

⇒ Un groupe qualité est un groupe d'échange de pratiques novateur. Il se base sur un engagement collectif permettant aux médecins généralistes d'une même zone géographique de se rencontrer régulièrement pour échanger et développer une démarche réflexive sur leur pratique.

Cette démarche correspond à un nouveau **mode d'organisation professionnelle** qui répond aux besoins des médecins généralistes désireux d'échanger sur leur pratique afin de rompre l'isolement.

Environ 400 médecins (soit environ 18 % des médecins généralistes bretons) adhèrent à la démarche en Bretagne. Ces médecins généralistes exerçant sur un même territoire se réunissent une fois par mois pour échanger sur leur pratique autour d'un thème.

⇒ Quels sont les objectifs des groupes qualité ?

- **Responsabiliser** : engager les médecins à améliorer la qualité des soins au regard des dernières données de la science et à éviter les dépenses inutiles liées aux prescriptions.
- **Organiser** : permettre aux médecins généralistes d'une même zone géographique, en se rencontrant régulièrement pour échanger sur leur pratique et les problèmes qu'ils rencontrent, de rompre leur isolement et de développer de nouvelles formes de relations professionnelles.
- **Valoriser** : reconnaître le travail réalisé et le rôle du médecin généraliste dans le système de soins, notamment par une juste indemnisation de l'engagement individuel des professionnels.

⇒ Un groupe qualité répond à 4 principes

Les fondements du projet « Groupes qualité » sont définis dans un cahier des charges qui constitue le document de référence de la démarche.

- **10 à 12 médecins participants**

Ces médecins généralistes exercent dans la même zone géographique. Même si la démarche est basée sur le volontariat, tous les médecins de la zone géographique retenue doivent s'impliquer pour qu'un groupe soit constitué. Les groupes qualité sont répartis de façon homogène sur l'ensemble de la région et impliquent autant de médecins exerçant en milieu rural qu'en milieu urbain.

- **Un médecin animateur par groupe**

Cet intervenant, médecin de terrain de même spécialité a un rôle de « facilitateur » et n'est en aucun cas un expert. Préalablement formé à ce rôle, il accompagne les médecins dans leur démarche réflexive, les incite et les aide à identifier les déterminants de leurs décisions et à se référer aux données actualisées de la science. Il gère la dynamique du groupe en gardant à l'esprit les objectifs de la démarche.

- **6 thèmes choisis par an**

Chaque réunion est dédiée à un thème qui concerne la pratique quotidienne et/ou l'organisation professionnelle. Il doit être facilement évaluable et correspondre aux données actualisées de la science. Parmi les thèmes étudiés, on peut citer la polymédication chez le sujet âgé, la prise en charge de l'asthme de l'adulte et de l'adolescent, les prescriptions d'antalgiques et d'anti-inflammatoires, la prise en charge des patients diabétiques de type II, la prise en charge de la dépression, ...

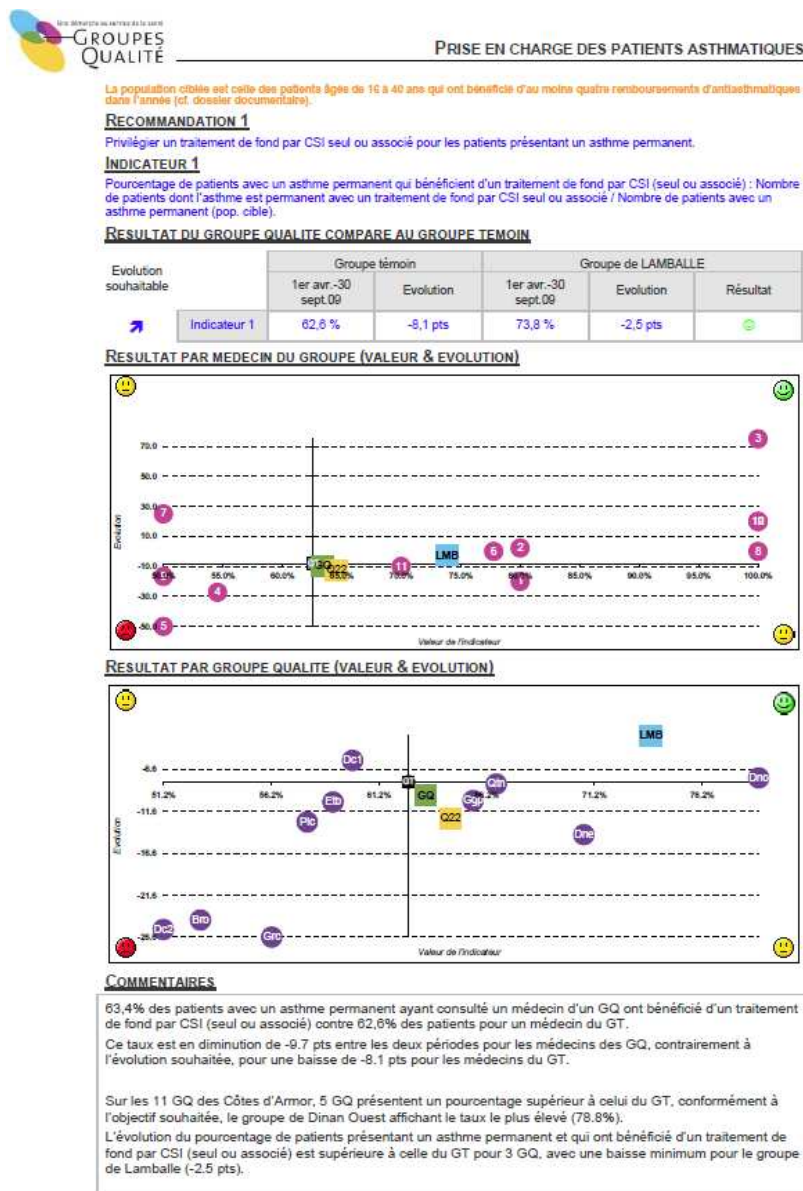
Pour chacun des thèmes traités, une information médicale validée est mise à la disposition des médecins, sous forme de dossiers thématiques constitués d'une compilation d'articles médicaux, de synthèses de la littérature, de synthèses des recommandations cliniques ou conférence de consensus, de référentiels validés.

La HAS apporte son soutien au programme et reconnaît la méthode utilisée comme une application concrète de la méthode établie par la HAS.

- **Un retour d'information**

Pour aider les médecins dans l'analyse de leur pratique, chaque trimestre, un **profil de prescription**, élaboré à partir du système d'information de l'Assurance Maladie, est mis à la disposition des médecins. Pour chaque thème retenu, un ou plusieurs indicateurs sont mesurés et restitués de manière individuelle et collective sous couvert d'anonymat.

Le profil permet à chaque médecin de comparer sa pratique à celle des confrères de son groupe, à celle des groupes qualité de la région et à celle des médecins de la région qui ne sont pas inscrits dans la démarche (groupe témoin).



Groupe de Lamballe - Thème : ASTHME - [01/04/2009 - 30/09/2009]

➔ **Une démarche évaluée**

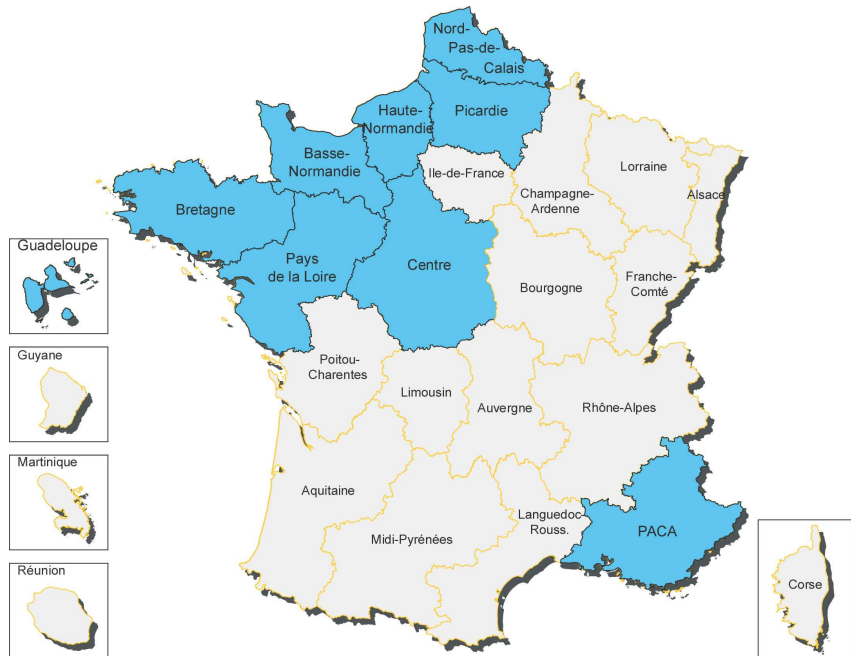
Une évaluation du programme groupes qualité, réalisée par un consultant externe en 2009, qualifie le **programme de singulier et unique en France** au vu de ces spécificités, met en avant **l'impact significatif de la démarche sur les modalités d'exercice des médecins** en termes de relations professionnelles, d'organisation des soins, de pratiques professionnelles et de modalités de prescription et **encourage l'extension du projet dans d'autres régions.**

Un rayonnement inter-régional

➔ Aujourd'hui, 2 000 médecins généralistes soit 200 groupes qualité sont constitués dans 9 régions françaises

Initiée par la Bretagne depuis 2000, la démarche reconnue au niveau national fait l'objet d'une extension vers d'autres régions et s'appuie sur les principes du cahier des charges, partagés et validés par les acteurs nationaux.

Aujourd'hui, 9 régions sont engagées dans la démarche : Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Cotes-d'Azur, Picardie et la Guadeloupe.



Le projet Groupes qualité a désormais vocation à s'étendre, que ce soit au sein de chaque région engagée ou dans de nouvelles régions de France. Plusieurs d'entre elles sont par ailleurs en réflexion et pourraient rejoindre la démarche très prochainement.

➔ Un site Internet dédié : www.groupesqualite.com

Ce site permet de promouvoir le projet dans les régions qui souhaiteraient rejoindre la démarche. Il facilite aussi l'échange et le partage d'informations entre les groupes existants grâce à un intranet. Enfin, le projet dispose de sa propre charte graphique : il est ainsi mieux identifiable et gagne en légitimité.

Un peu d'histoire ...

2000

- Volonté partagée de l'URML et l'URCAM de Bretagne de proposer aux médecins de terrain une démarche qu'ils puissent s'approprier et qui ne se limite pas à l'évaluation des pratiques professionnelles, mais à la recherche permanente d'une efficacité de l'activité médicale et de l'organisation de soins de proximité.
- Appui méthodologique recherché auprès d'une société de santé publique.

2001 à 2003

- Un programme dénommé « Groupes Qualité » est proposé et une première expérimentation sur 3 groupes (24 médecins) avec l'appui de la Société de santé publique « Icones » et la revue « Prescrire » est menée en Bretagne.
- Evaluation positive de cette première phase expérimentale qui souligne l'intérêt et les perspectives de développement et d'amélioration du programme.

2004

- Extension de la phase expérimentale à 12 nouveaux groupes en Bretagne, ce qui porte le nombre total de groupes à 15 et représente environ 150 médecins.

2005

- Nouvelle évaluation qui permet de valider la méthode et la démarche.
- Rédaction d'un cahier des charges à partir des enseignements tirés des deux phases expérimentales évaluées.
- Poursuite du programme avec les 15 groupes bretons.

2006

- Nouvelle évaluation positive.
- Reconnaissance du projet par les acteurs nationaux : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés et HAS.
- Rédaction du cahier des charges posant les principes du programme « Groupes Qualité » et validation par les instances nationales.

2007

- Extension du programme en région Bretagne à 42 groupes qualité (environ 450 médecins)
- Diffusion du cahier des charges aux autres régions françaises.
- 5 nouvelles régions rejoignent la Bretagne : la Basse et la Haute-Normandie, le Centre, le Nord-Pas-de-Calais et les Pays-de-la-Loire, ainsi plus de 1 000 médecins adhèrent à la démarche.

2008

- Constitution des instances de pilotage inter-régions.
- Organisation d'un séminaire « Groupes qualité » visant à présenter le programme aux URML et URCAM de toutes les régions.
- Contacts avec de nouvelles régions pour le développement du programme.

2009

- Les groupes qualité se dotent d'une charte graphique et d'un site Internet/Intranet.
- Démarrage de la démarche dans 4 nouvelles régions : PACA, Picardie, Guadeloupe et Midi-Pyrénées.

2010 / 2011

- Création des ARS.
- Création des Union Régionales des Professionnels de Santé Médecins.
- Création de la Fédération Française des Groupes Qualité (FFGQ) qui regroupe en son sein les présidents des URPS médecins et les présidents des associations « Groupes qualité » régionales des 9 régions engagées dans la démarche.